

Le vernis ne cache plus les fissures !!!

18/05/2026

Le CP de Toulouse-Seysse a été inauguré au début de l'année 2003.
Après l'époque « napoléonienne » de la prison Saint-Michel, l'établissement devait incarner une nouvelle ère technologique et devenir la vitrine de l'administration pénitentiaire issue des plans dits « 4000 ».

Mais les années ont passé...

Au fil de l'eau, tel un navire « titanesque », le CP de Toulouse-Seysse a commencé à sombrer.
Malgré des tentatives de rafistolage, l'établissement n'a jamais réellement réussi à se maintenir à flot.
Aujourd'hui, chacun peut constater l'ampleur des dégâts : infrastructures dégradées, organisations à bout de souffle et personnels épuisés.

Et voilà, qu'aujourd'hui, ce sont 4 MILLIONS d'euros qui sont investis dans un plan « d'étanchéité » et de sécurisation afin de remettre le navire à flot.
Hasard ou coïncidence, cette opération de « ripolinage » s'accompagne de la visite « d'huiles essentielles » en la personne de la secrétaire générale du ministère de la justice, du DGAFP et de notre Directrice Interrégionale.

En ce mois de mai, en plein Festival de Cannes : il faut que ça brille !

Mais derrière les annonces et les effets d'affichage, la réalité du terrain est tout autre.

Les installations se font à dose homéopathique.

On parle de créer de nouvelles brigades ou d'en renforcer certaines.

A titre d'exemple, ce sont 12 agents qui doivent arriver sur le CP, la direction souhaite renforcer l'ELSP avec 6 agents supplémentaires afin de porter l'effectif de ce service à 12 agents. Oui, cela est important mais restera largement insuffisant face à la surpopulation pénale, aux nouvelles missions imposées, à la surcharge permanente des personnels.

Insuffisant encore lorsque l'on retire 2 agents de la brigade coupure pour renforcer la mise en place du POM.

Insuffisant toujours lorsque l'administration reconnaît elle-même en CSA qu'il manque 33 agents !

Une question demeure essentielle :

QUE RESTERA-T-IL POUR LA DÉTENTION ?

QUE RESTERA-T-IL POUR LES POSTES VIDÉS APRÈS LA DERNIÈRE CAP ?

Le constat est sans appel : Les personnels sont usés, fatigués, épuisés.

Faire de la sécurité : OUI. Mais pas au détriment de la santé des agents !

Faire de la sécurité et assurer de nouvelles missions n'est possible qu'à une seule condition :

**AVEC DES MOYENS HUMAINS À LA HAUTEUR
ET SURTOUT DU RESPECT ET DE LA CONSIDERATION POUR LES PERSONNELS !**

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice SEYSSES